



Règlement Complémentaire du tournoi
WHO'STHATBAD#2 – 26 & 27 Avril 2025
Who's Bad PARIS

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (**FFBaD**), le règlement des autorisations de tournoi en vigueur de la Ligue Ile de France de Badminton (**LIFB**).

Article 1 : Généralités

1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro et sous le nom **WHO'STHATBAD#2**. Il se déroule les **26 et 27 Avril 2025** au **Gymnase Alexandre Lippmann**, 36 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, sur 7 terrains.

1.2 Le tournoi se déroulera selon les règles de la **FFBaD**, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.

1.3 Tout participant doit être en règle avec la **FFBaD** et doit être en possession de sa licence joueur.

1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est **Christine MACHAVOINE**. Ses décisions sont sans appel. Les Juge-Arbitres sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2. Le GEO principal est Sophia Hadjiat.

Article 2 : Séries et tableaux

2.1 Le tournoi **WHO'STHATBAD#2** est un tournoi national de '**type standard**' qui s'adresse à tout licencié de France et tout joueur étranger en catégorie seniors. Il s'adresse à tous les joueurs des catégories minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans classés de P11 à N3.

2.2 Les cinq disciplines sont proposées. Les tableaux de SD, SH et MX se joueront intégralement le samedi. Les DD et DH se joueront intégralement le dimanche. **Une seule inscription par jour est autorisée.**

2.3 Chaque discipline sera divisée en 4 lots au maximum en respectant les niveaux de jeu et la "règle des 16 fois". Un tableau ne sera ouvert qu'avec un minimum de 4 inscrits.

2.4 Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe ou en poule unique.

2.5 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x). Le nombre maximal de joueurs accepté est de 190. Une liste d'attente sera mise en place.

Les classements seront figés à J-30 de la date du tournoi, soit le **27 Mars 2025**. A cette date, le joueur sera figé dans le lot correspondant à son classement. **Une mise à jour du CPPH sera effectuée le 10 Avril 2025**, afin que le coefficient du tournoi soit le plus juste possible, ainsi que pour la désignation des têtes de séries

Article 3 : Inscriptions

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au **24 Mars 2025**. Les classements seront arrêtés à cette date. La confection des tableaux se fera à partir des meilleurs CPPH.
- 3.2 La date du tirage au sort est fixée au **11 Avril 2025**. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points.
- 3.3 Les inscriptions seront faites intégralement en ligne sur le site www.Badnet.org L'inscription ne sera prise en compte uniquement après réception du règlement.
- 3.4 Les inscriptions de joueurs d'un club par un autre club ne seront prises en compte que si les joueurs concernés ont confirmé et payé leur inscription eux-mêmes.
- 3.5 La prise en compte des inscriptions se fera en **mode Standard** et seules les inscriptions de paires complètes seront prises en compte.
- 3.6 Les frais d'inscription s'élèvent à **16€** pour **1 tableau**, **22€** pour **2 tableaux** et les règlements se feront directement et uniquement en ligne sur le site www.Badnet.org.

<https://badnet.fr/tournoi/tableaux?eventid=28494>
- 3.7 Les joueurs d'une paire jouent obligatoirement dans le lot correspondant au classement de la paire au 27 mars 2025. Les surclassements sont autorisés en respectant que l'un des joueurs de la paire est classé dans le lot correspondant à son classement.
- 3.8 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 22h30 et le dimanche de 8h00 à 19h00.

Article 4 : Forfaits

4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi **WHO'STHATBAD#2** doit connaître le règlement fédéral et celui de la **LIFB** relatif aux forfaits.

4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais :

- Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
- Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la **LIFB** accompagné du formulaire dûment rempli (à télécharger). **Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur** pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué sans justificatif.

4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de double est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 : Déroulement

5.1 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact (whosthatbad.tournoi@gmail.com) portée sur la fiche d'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.4 Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre accompagnée d'un justificatif écrit.

5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, les volants officiels du tournoi sont : **Yonex Aerosensa 20**.

5.6 Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

5.7 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage en 2 sets gagnants de 21 points. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.

- 5.8 Le temps de repos entre deux matchs est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **5 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris. Passé ce délai, tout joueur non présent sur le court sera déclaré forfait.
- 5.9 Les joueurs seront convoqués au point de rassemblement puis seront invités à jouer sur le terrain désigné.
- 5.10 Les conditions du "let" seront précisées par le Juge Arbitre en début de compétition.
- 5.11 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coachs, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 5.12 Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.
- 5.13 La participation au tournoi [WHO'S THAT BAD#2](#) requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.14 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement aux vues ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).
- 5.15 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.